



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....26
Votants.....31

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur SOULIE

Délibération numéro :
2019/036

Accompagnement de
Tanguy BELLOTTO dans
son projet sportif et
humanitaire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 27 mars 2019, que la convocation du conseil municipal a été établie le mercredi 20 mars 2019.

Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Patrice GINESTE, Richard FAYET, Maryse DAURES, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

ETAIENT EXCUSES : Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Isabelle CARTAILLAC

PROCURATIONS : Nathalie FORT pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Dominique DUCROS pouvoir à Maryse DAURES, Claude CONDOMINES pouvoir à Alain NAYRAC, Barbara OZANEUX pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL

ETAIENT ABSENTS : Nathalie FORT, Dominique DUCROS, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Frédéric FABRE

Madame Elodie PLATET est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Axel PORET, Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales pris en ses articles L2122-22 et L2122 -23,

Considérant que la Commune de Millau accompagne par diverses actions les associations, les événements notamment ceux qui ont un caractère sportif, humanitaire,

M. Tanguy BELLOTTO est étudiant à l'IUT Génie Méca de Paul Sabatier et forme un équipage pour le trophée 4L-Trophy.

Ce rendez-vous n'est pas uniquement sportif. L'objectif est aussi « humanitaire et solidaire ».

Le 4L Trophy est le deuxième événement étudiant de France. Ce raid est une épreuve d'orientation à travers le Maroc à but humanitaire. Il s'effectue par équipage de deux en Renault 4L, le but étant de distribuer des fournitures scolaires dans les écoles des zones rurales du sud marocain.

Considérant que cette chalande sportive permet également à un étudiant de se révéler, de mettre en pratique tout un acquis de plusieurs années d'étude, sans oublier le côté humanitaire de cette manifestation qui est l'objectif principal, la Ville de MILLAU souhaite soutenir ce projet.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal, après avis de la commission des Finances du 19 mars 2019 :

1. De verser pour l'année 2019, une subvention exceptionnelle de 500€ à association « LA4LPROSPER»,
2. D'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document en découlant.

Imputation budgétaire : Fonction : 025- TS : 100 - Nature : 6574

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

